



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

En ce début d'année 2023, les activités et projets fourmillent au village :

- Achat de terrain « René Espenon » avec création, très prochainement d'un terrain de boules et de jeux d'enfants et dans un deuxième temps la création d'une boulangerie-multi commerces
- Renouvellement des lampes de l'éclairage public par des LED
- Création de 2 sentiers « patrimoniaux » par Arthur et Marceau, nos 2 services civiques: à ce sujet, si quelques uns d'entre vous êtes disponibles le lundi 20 février à 9h, RDV Place de la mairie pour nous aider à positionner les flèches sur le parcours familial, faites-vous connaître—merci d'avance
- Avec le CAUE (service d'urbanisme du Département), programmation de travaux pour continuer la mise en valeur du château
- Enfouissement du réseau téléphonique et réfection des eaux usées et du revêtement dans la rue du village en collaboration avec le SERMV (syndicat des eaux)
- Parcours historique et patrimonial avec la Cove entre le château et le village
- Purge des falaises.

Pour rappel, tous ses projets sont financés grâce à l'obtention de subventions de l'Etat, du Département, de la Région et de la Cove et par de l'autofinancement communal entre 20 et 30% des projets.

Depuis 10 ans, nous n'avons jamais augmenté les taux sur le foncier et nous n'avons pas, non plus, contracté d'emprunts. Notre situation financière est bonne et nous aurions la capacité d'emprunter en cas de besoin. Tout ceci, dans un contexte de baisse des dotations d'Etat (DGF) de 80% depuis 2015.

Pour ceux d'entre vous qui êtes concernés, j'insiste sur l'obligation légale de débroussaillage. Venez à la réunion d'information et prenez RDV auprès de mes services pour la visite des agents du syndicat chez vous (voir article au verso).

Enfin, il y a encore quelques parents qui ne sont pas venus chercher le petit cadeau de Noël de la mairie pour leurs enfants—N'hésitez pas !



Jusqu'au
18 février

LE RECENSEMENT EN LIGNE, C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs distribuent aux habitants concernés une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Ils peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. S'ils ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent des questionnaires papier.

Le recensement en ligne, c'est aussi une **gestion simplifiée, un gain de temps précieux** : pour vos agents recenseurs qui n'ont pas à repasser dans chaque logement pour récupérer les formulaires ; et pour les habitants qui bénéficient d'une aide au remplissage.

Le recensement en ligne, c'est également **moins de papier**, il est donc moins coûteux et plus respectueux de l'environnement.



Lou Croustet propose *une cuisine itinérante locale au four à bois*, une cuisine sincère et gourmande inspirée des saveurs et des aromatiques du jardin

Du grain, du levain, des pains pour retrouver le plaisir de manger avec les mains !

Dégustez nos fournées au Beaucet, chaque dimanche dès le 12 Mars, place du Maquis Jean Robert

Dès 8h30 : *petit pain cacao, fougasse, brioche...*
Déjeuner : *tian, tourte, pain, foccacia, pizza...*
au goût de la saison et de mon inspiration

Mon four à bois se déplace sur demande pour vos invitations et manifestations

Fabien 06 15 46 84 03 - [@ bourene84](https://www.instagram.com/bourene84)

Orange et Emmaüs International s'associent pour recycler vos mobiles.



RAPPEL : un point de collecte est installé à l'accueil de la mairie et vous pourrez apporter vos mobiles usagés du lundi au vendredi pendant les heures d'ouverture.



bienvivreledigital.orange.fr



Flash info Parution mensuelle

Mairie de le Beaucet
7, rue Coste Chaude
84210 LE BEAUCET
Tél: 04.90.66.00.23
Fax: 04.90.66.17.77

@ : mairie.beaucet@orange.fr

Site: www.lebeaucet.com

Direction de la publication : Le Maire
Conception-Réalisation-Impression :
Mairie

Tirage: 230 exemplaires

Si vous souhaitez recevoir par mail le flash info, merci de vous inscrire à mairie.beaucet@orange.fr



Département
VAUCLUSE
**SYNDICAT
mixte
FORESTIER**

OLD
OBLIGATION
LEGALE DE
DEBROUSSAILLEMENT
*Une obligation pour la sécurité des
personnes et des biens*



DÉBROUSSAILLER
**UNE
NÉCESSITÉ,
UNE
OBLIGATION !**
INFORMATION SUR
L'OBLIGATION LÉGALE
DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage fait partie intégrante de la lutte contre les feux de forêt.

La sécheresse qui devient récurrente chaque année augmente le risque d'incendie, comme on a pu le constater cet été. Que faire pour éviter, sinon limiter les risques ? Le débroussaillage est une des actions préventives à mettre en œuvre. En effet, les broussailles sont un facteur de propagation des feux. C'est pourquoi des obligations légales de débroussaillage ont été mises en place dans le but d'éviter ce risque de dommage. Car il s'agit là de protéger les biens et les personnes.

Une réunion de sensibilisation à l'obligation légale de débroussaillage, organisée par le Syndicat Mixte Forestier, vous est proposée le

Mercredi 22 Février à 18h30
En mairie, dans la salle basse

L'objectif est de sensibiliser les Beaucétains à la lutte contre les incendies, d'expliquer et rappeler la réglementation à appliquer sur le territoire en matière de débroussaillage ainsi que les zones concernées. Que sont les OLD ? Comment, où et quoi débroussailler ?

Ces professionnels seront là pour répondre à vos questions.

Le Syndicat proposera également des visites sur le terrain, sur inscription, pour vous apporter un conseil personnalisé sur vos obligations. Ces visites se feront le **mercredi 1er mars 2023** dans l'après-midi.

COMITÉ DES FÊTES DU BEAUCET

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le **Mardi 07 Février 2023**
À 19h30 chez Clara.

Pour tous renseignements, merci de contacter Clara au 06.31.75.14.05.



SOIRÉE JEUX

VENDREDI 17 FÉVRIER

17H - 20H JEUX DE SOCIÉTÉ

FAIS NOUS DÉCOUVRIR TON COUP DE CŒUR DE JOUEUR !

20H30 - 00H00 JEU DE RÔLES

BIÈRES ET BOISSONS DISPONIBLES À L'ÉPICERIE !

CONTACT RÉSERVATION JDR :
06.50.93.36.23

- SALLE ANTONELLA, LE BEAUCET

projection anniversaire des:

50 ANS

• vendredi

24 février

• salle du
château

• Le Beaucet

du film :

L'AN 01

pop corn sur
place !

19h30

